

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

JUILLET 2008

INFO PRATIQUES

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

heures d'ouverture

Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8h30 – 12h	Fermé
Mercredi	8h30 – 12h	14h – 18h
Jeudi	8h30 – 12h	14h – 18h
Vendredi	8h30 – 12h	Fermé
Samedi	8h30 – 12h	14h – 16h

Horaires du Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar -Tabac - résultats sportifs – journaux

Café Merlus (Lorient)

Lundi	7h30 – 14h	16h – 21h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	7h30 – 14h	16h – 21h
Jeudi	7h30 – 14h	16h – 21h
Vendredi	7h30 – 14h	16h – 1h
Samedi	8h – 14h	16h – 1h
Dimanche	9h – 14h	16h – 1h

Fermé du 04 au 17 août 2008 inclus.

Horaires de la Boulangerie

Lundi Fermé

Tous les jours 7h à 14h et 16h à 19h30

Dimanche 7h à 13h

Horaires crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Ouvert tous les jours de 12h -15h et
19h - 22h30, sauf mercredi toute la journée
et dimanche midi

Numéros utiles :

SAMU 15

POMPIERS 18 ou 112

GENDARMERIE 17

ou 02 97 60 00 11

Horaires déchetterie Gueltas

Téléphone : 02 97 51 51 64

Lundi, jeudi et samedi

10h - 12h et 14h – 18h

Le mot du Maire

Chers concitoyens,

La réunion du conseil du 3 juillet a amené son lot de réflexion sur les dossiers en cours. Le compte rendu est visible sous le porche de la Mairie.

Les différents travaux avancent. L'alimentation électrique et le réseau d'eau potable du lotissement se feront en septembre. Les coûts sont de 31337€HT net de subvention pour l'électricité et de 20320€ HT pour l'eau potable. Devant l'incertitude financière du financement du lotissement Koarheg, une convention globale a été mise en place pour bénéficier de toute la souplesse nécessaire au projet. Les coûts vont ainsi se limiter aux frais financiers pendant les travaux et les premières ventes de terrain.

Nous sommes heureux de vous annoncer la nomination d'Anne Marie Kerdal au poste de présidente et de Béatrice Guegan au poste de vice-présidente du CCAS et de Philippe Saint Jalmes au poste de président de la commission locale du Syndicat Départemental d'énergie du Morbihan.

Au nom du Conseil Municipal, je remercie les bénévoles pour les travaux effectués au lotissement, au cimetière, à l'école et au monument aux morts.

Suite à la demande de Magali Cadoret, directrice de l'école Jean de la Fontaine, la commune va financer l'achat d'un tableau interactif. L'arrivée des technologies modernes est un véritable enjeu. Il est important de signaler que nous sommes la première école sur le secteur de Pontivy à mettre en place un tel système.

J'invite les parents d'élèves inscrivant leurs enfants dans les écoles primaires des communes avoisinantes à rencontrer la municipalité pour exposer les freins à l'enregistrement des élèves sur l'une ou l'autre des écoles de la commune. Une solution ne peut être proposée sans l'analyse du problème.

La diffusion du Bulletin Municipal reste limitée à la Mairie et aux commerces de la commune, l'objectif est de vous inciter à utiliser les services existant sur notre charmante bourgade.

Nous souhaitons à tous de bonnes vacances.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le 04 septembre.

À bientôt

Joël MARIVAIN

Informations générales

Naissance

Nathan Lannic , 11 rue des Croix, Kerfourn, le 12 juin 2008.

Fermeture pour vacances

Le Café chez Marie Jo sera fermé du 04 au 17 août 2008 inclus.

Poste à pourvoir

La commune de Kerfourn recherche pour la garderie et la cantine scolaire une personne pour un poste à pourvoir à partir du mois de septembre 2008. Candidatures (lettre de motivation + CV) à déposer avant le 27 juillet 2008 au secrétariat de la mairie, 16 rue de l'Argoat 56920 Kerfourn.

Nouveauté : Baraque à frites tous les vendredi soir.

Vous découvrirez la fameuse 'Fricadelle' et encore plein d'autres spécialités du Nord dès le 11 juillet, à partir de 18h sur le parking, place de l'église à Kerfourn. Venez nombreux. Téléphone : 06 27 45 03 94

Gym

Les cours recommencent le mardi 16 septembre. Ils se déroulent le mardi de 20h30 à 21h30 à la salle polyvalente. Les personnes intéressées peuvent venir assister à un ou deux cours, afin de constater s'ils répondent à leurs attentes. Les cours sont assurés par une animatrice qualifiée.

MEKESKEUSSAVEUDIR ???

Tous les Kerfournois connaissent les noms des villages de leur commune, mais connaissent-ils leur signification?

Tous les mois nous allons tenter de combler les lacunes de chacun en traduisant un nom de village de Kerfourn. Nous avons quelques traductions, mais il nous en manque... Aussi, nous sollicitons les Kerfournois férus de langue bretonne et connaissant des anecdotes sur notre commune et ses villages pour nous aider à mener à bien notre mission. Alors n'hésitez pas, et déposez vos traductions à la mairie ou à la médiathèque de Kerfourn. Ainsi, les Releven, Kerflech, Corclé ou encore Pembual, n'auront de secret pour personne....

Au fait, Kerfourn, c'est : le village du four.

Apprenez les gestes qui sauvent.

Un cours de secourisme, le PSC 1 : Prévention et secours civiques de niveau 1 (anciennement le AFPS), ouvert à tout le monde, consiste en 11 heures de formation pour un coût d'environ 60€, est en cours de préparation sur la commune de Kerfourn. Afin de fixer le calendrier de ces formations veuillez contacter le 06.32.63.13.63 ou laisser vos coordonnées à la Maire.

Dessins d'enfants

La commission du bulletin municipale envisage de faire faire des dessins aux enfants de la commune. Ces dessins seront mis sur le bulletin au cours de l'année scolaire pour faire participer les enfants à la vie de Kerfourn. Le thème sera « votre commune ». Évidemment il faudra dessiner en nuance de gris car nos impressions sont en noir et blanc !

A la rentrée nous en parlerons aux instituteurs.

Fête des Amis de la Fontaine Saint-Eloi 2008

Samedi 26 juillet :

- course à pied
- repas crêpes le soir
- concert

Dimanche 27 juillet :

- concours de boules
- repas bœuf Bourguignon le midi
- Feist Deiz l'après midi

Randonnée

Le saviez vous ? Il existe trois chemins balisés pour les balades sur notre commune. Alors profitez des vacances pour découvrir (pour les nouveaux) ou redécouvrir votre commune ainsi que notre région car des livrets sont à votre disposition à la mairie.

Tri sélectif à la Salle Polyvalente

Pour les personnes utilisant la salle polyvalente, vous trouverez dès à présent les poubelles spécifiques au tri sélectif. Merci de vous en servir.

Conciliation de Justice

La Conciliation de Justice est un mode alternatif de résolution amiable des conflits et des litiges, efficace et rapide, pouvant éviter un procès long et coûteux :

La procédure de conciliation est entièrement gratuite.

La conciliation de justice est applicable à une grande variété de litiges de nature privée (voisinage, location, malfaçon, litiges de consommation), à l'exclusion de ceux liés au travail, à l'état civil, et aux administrations.

La tentative de conciliation se déroule en faisant appel à un Conciliateur de Justice assermenté, nommé par le Président de la cour d'appel, et gage d'impartialité et de discrétion. Le Conciliateur écoute les protagonistes, étudie le dossier de façon contradictoire, et propose un compromis amiable, que les parties peuvent accepter ou refuser.

En ce sens, la conciliation se distingue de l'arbitrage (dont la décision est contraignante) et de la médiation (qui est une aide spécialisée liée à une branche d'activité ou à un domaine public).

En cas d'acceptation par les parties, un constat d'accord amiable est formalisé et doit alors être respecté.

Bénévole, le conciliateur n'est pas magistrat. Il présente les garanties d'impartialité et de discrétion afin de favoriser le règlement amiable des conflits. Il aide les parties à trouver des solutions.

Attaché à un territoire, nommé par le premier président de la cour d'appel, il n'exerce ses compétences que dans sa juridiction.

Lieu de conciliation : Mairie de Pontivy Tél : 02-97-25-00-33

Lutte biologique contre la chenille processionnaire.

Les chenilles processionnaires du chêne et du pin sont présentes dans le Morbihan. Les conséquences de la présence de cette chenille concernent d'abord la santé publique : urtication, réactions allergiques parfois graves chez les hommes et les animaux. Les dégâts sur les végétaux sont accessoires.

La Fédération Morbihannaise de Défense Contre les Ennemis de Cultures organise à l'automne 2008 une lutte biologique contre cette chenille. Tarifs et bulletin d'inscription à disposition à la Mairie.

Sécurité Routière

Les conducteurs de tout véhicule en circulation devront désormais disposer d'un gilet de sécurité et d'un triangle de présignalisation. Il s'agit de renforcer la sécurité des usagers en situation d'arrêt d'urgence : le conducteur doit être mieux perçu par les autres usagers lorsqu'il sort de son véhicule et ce véhicule en difficulté doit être mieux signalé.

L'allumage des feux de détresse reste obligatoire, lorsque le véhicule en est équipé.

Pour que chaque Français puisse s'équiper dans les meilleures conditions, le ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, annonce que l'entrée en vigueur des sanctions pour les automobilistes ne sera applicable qu'à compter du 1er octobre 2008.

À cette date, le non-respect de ces obligations sera passible d'une contravention de la quatrième classe (amende forfaitaire de 135 €, amende minorée de 90 €).

Destination environnement pour petits et grands !

Pontivy Communauté a choisi de proposer à la population des actions d'éducation à l'environnement pour permettre une sensibilisation des citoyens au Développement Durable. Programme d'animations gratuites juillet août 2008-07-07

date	Thème	Horaire	Commune
7 juillet	Jardinons éco-citoyen	9h 16h	Pontivy
8 juillet	Le compostage	14h 16h	Rohan
15 juillet	Rallye nature	20h 22h	Pleugriffet
17 juillet	Le compostage	14h 16h	Cléguérec
22 juillet	Attention ça tourne!	14h 16h	Kergrist
24 juillet	Visite de l'incinérateur	14h 16h	Pontivy
25 juillet	Jouets buissonniers	14h 16h	Bréhan
28 juillet	Jardinons éco-citoyen	9h 16h	Pontivy
31 juillet	Rallye nature	14h 16h	Ste-Brigitte
2 août	Gratin de sauvages	14h 16h	Le Sourn
5 août	Le compostage	14h 16h	Noyal-P.
7 août	De l'eau pour nos ampoules	20h 22h	St-Aignan
12 août	Créations de gîtes à insectes	14h 16h	.Séglien
13 août	A la tombée de la nuit	20h 22h	Neulliac
14 août	Teinture végétale	14h 16h	Kerfourn
22 août	Les arbres dans tous les sens	10h 16h	St-Gonnery
26 août	Créations de gîtes à insectes	14h 16h	Guern
27 août	Art et déchets	14h 16h	Crédin
28 août	A la tombée de la nuit	20h 22h	St-Thuriau

Tarif

Toutes les animations sont gratuites.

Inscription

L'inscription est obligatoire, pour toutes les animations, merci de téléphoner à Pontivy Communauté au 02 97 25 01 70, où à l'office du tourisme au 02 97 25 04 10.

Public

Ce programme s'adresse à un public familial (sauf exception). Les enfants sont les bienvenus, lorsqu'ils sont accompagnés, et restent sous l'entière responsabilité de leurs accompagnateurs.

Rendez-vous

Les lieux de rencontre seront précisés lors de l'inscription.

Fin d'année de l'école Jean De La Fontaine

Rencontres Chorales

Vendredi 20 juin avaient lieu les rencontres chorales du REP à Rohan. Les élèves des cinq écoles se sont réunis pour présenter un spectacle de qualité à un public venu en nombre. Dirigés par Anne-Marie Pérénès et accompagnés par Didier Lorès à la guitare, les enfants ont interprété des chansons sur le thème de la gourmandise. Le spectacle s'est terminé par « mistral gagnant », chanté par les enseignants du REP.

Visite des éoliennes de Gueltas

Dans le cadre du REP (Réseau D'éducation Prioritaire), les élèves de CM2 des cinq écoles ont travaillé sur le thème des énergies renouvelables, notamment sur les éoliennes. Pour clore ce travail, les élèves ont visité le parc éolien de Gueltas jeudi 26 juin et ont ainsi pu approfondir leurs connaissances sur le fonctionnement des éoliennes.

Balade en forêt

Pour terminer l'année, les élèves de Kerfourn et de Gueltas se sont retrouvés à Gueltas pour une balade en forêt. Après un délicieux pique-nique pris en toute convivialité, les élèves se sont séparés en deux groupes pour une balade en forêt pour observer oiseaux, canards et autres libellules.

Tous les élèves de l'école ainsi que l'équipe vous souhaitent un bon été.

Association des parents et amis de l'école Jean de la Fontaine

Merci à tous les volontaires pour leurs actives participations pour la fête de l'école. Et merci aussi à Yann Parker pour ses succulents fish and chips.

N'oublions pas que grâce aux bénéficiaires tous les deux ans les enfants de l'école partent en classe de découverte avec une bonne participation de l'association.

À la rentrée prochaine.

Il était une fois ... l'école Notre Dame



Cette année, la classe de cycle 3 est partie découvrir le **Pays Basque** avec les écoles de Ménéac et de Moustoir-Remungol. Le château de Camou, le train de la Rhune, les grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya, les villages d'Espelette et de Saint Jean Pied de Port ont émerveillé les enfants. Ils ont également pu s'initier au sport « national », la Pelote Basque. Les petits Kerfournois ont aussi rencontré une vedette locale, Charlie, le phoque qui fait l'attraction au musée de la mer de Biarritz. Claude et Martine, deux conteurs, ont captivé les enfants en les faisant voyager au centre des légendes basques... « Là-bas, ils font toujours la fête ! » Jimmy.

Frédéric, enseignant en cycle 3

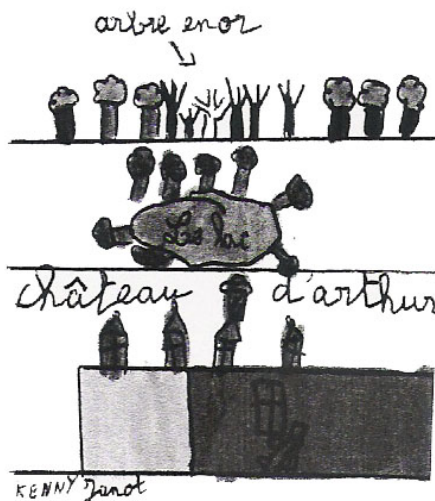
Le mardi 17 juin, nous avons participé à une **journée sportive**. Les Grandes Sections sont allées au stade et les Moyens sont restés à l'école de Noyal.

« On a visité le camion des pompiers » nous dit Selma. Et puis, « on a sauté par-dessus des barres et on a fait du vélo » se souvient Georgia.

« Moi, j'ai vu les pompiers, nous dit Martin (GS). Il y avait des images. Il fallait dire ce qui était dangereux. Il y avait la porte d'un four ouverte, un gros couteau prêt à tomber... »

L'après-midi, les grandes sections nous ont rejoints et nous avons vu un spectacle de marionnettes. « C'était bien, raconte Camille, il y avait un magicien. Il s'appelait Maître Riviotto. »

Les enfants de Maternelles



Le mardi 24 juin 2008, nous sommes allés à **la forêt de Brocéliande**. Nous avons vu un château. La guide nous a dit que si nous venions un soir de pleine lune, nous verrions deux chevaliers fantômes jouer aux cartes. Nous sommes allés au Val sans Retour. Nous avons vu l'arbre d'or avec des petites pierres autour. C'étaient des petits lutins. Nous avons aussi visité le château de Comper. Il y avait un Lac. C'était le lac de la fée Viviane. Martin, le guide, nous a raconté des histoires du roi Arthur, de la reine Guenièvre, de Lancelot du Lac, des chevaliers de la table ronde, du cavalier noir et de Merlin l'enchanteur.

Paroles d'enfants :

« J'ai aimé quand on nous racontait des histoires », « quand on a marché dans la forêt de Brocéliande », « quand j'ai été sur un pont et que j'ai crié Lancelot ». « J'ai tout aimé. »

Les enfants de CP-CE1

L'année scolaire se termine. Les cris des enfants retentiront de nouveau à partir du 2 septembre 2008. Bonnes vacances à tous.

Permanences à l'école :

Le jeudi 28 et le vendredi 29 août de 10h à 12h.

Téléphone : 02 97 38 36 41

Ce bulletin municipal est un moyen d'échange entre l'équipe municipale, les habitants, les associations, les écoles et les commerces de Kerfourm. Si vous avez un message, une anecdote, des choses pour lesquelles nous pouvons tous être concernés, n'hésitez pas, vous avez votre droit de parole. Merci de déposer votre article soit à la mairie ou soit par mail, mediatheque.kerfourm@wanadoo.fr au plus tard le 5 de chaque mois.

La Commission du Bulletin Municipal